



## **Déclaration de la FSU Loiret Comité Technique Paritaire du lundi 14 juin 2010**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Après les 11200 suppressions en 2008, 13500 en 2009, 16000 en 2010, ce sont encore 17000 postes qu'il est prévu de supprimer pour 2011. Cette mesure fait partie d'une liste de projets visant à abandonner toute ambition pour le système éducatif de notre pays, au seul motif de faire des économies.

Le projet est très inquiétant :

- hausse des seuils de fermeture de classes.
- regroupement des structures.
- réduction du besoin de remplacement/ouverture du vivier de remplacement.
- baisse de la scolarisation à 2ans.
- sédentarisation des enseignants hors classe.
- suppression des intervenants langue.

Dans notre département et **pour le 1er degré**, certaines de ces mesures ont été anticipées et votre rôle de précurseur n'est pas à démontrer : scolarisation des moins de 3ans en baisse importante (Disparition de 3 classes de 2ans en RRS), 9 fusions d'écoles « au forceps » nous préparant à la mise en place des futurs EPEP, suppression de postes des collègues sédentarisés en RASED en ,selon vos propos, «paiement de la dette »alors que les consignes ministérielles demandaient le statu quo en la matière, refus de tous les temps partiels à 80%...

Maintenant que les masques sont tombés, quels sont, en ce qui concerne le Loiret, ces « nouveaux gisements d'efficience », pour reprendre le terme utilisé par Mr Chatel, que vous prévoyez pour la rentrée 2011, puisque nous sommes à la veille de la synthèse nationale des « chiffrages »académiques. Par respect du paritarisme et dans une politique de transparence, nous vous posons la question : Que comptez vous faire, en matière de :

- **Seuil d'ouverture et fermeture de classes**, sachant que les effectifs par classe, en élémentaire, en maternelle ainsi qu'en RAR et RES sont déjà parmi les plus élevés de l'Académie comme le montrent les documents mis à notre disposition par vos services, les seuils actuels n'étant déjà pas systématiquement respectés.
- **Regroupement de structures.**
- **Réduction du besoin de remplacement**, sachant que les moyens consacrés à ce domaine en matière de formation continue sont mentionnés comme étant nuls.
- **Baisse de la scolarisation des 2ans**, sachant qu'avec 4,1%, nous sommes déjà en queue de peloton des départements de l'Académie.
- **Sédentarisation des collègues « hors de classe »**, sachant comme mentionné précédemment, que nous avons déjà une longueur d'avance et que de nouveaux postes de psychologues scolaires ne seront pas pourvus à la rentrée prochaine et donc fermés pour l'année.
- **Enseignement des langues vivantes**, pour que celles-ci soient enseignées par des enseignants correctement formés **sur le temps de travail**.

D'autre part, en ce qui concerne les **EVS et AVS**, nous souhaiterions avoir des informations sur la situation départementale en terme de besoins et de moyens, ainsi que sur la politique départementale en la matière, pour l'année à venir.

**Dans le second degré**, la préparation de la rentrée 2010 se poursuit.

Nous avons déposé une question diverse sur **l'implantation des postes à complément de service**. Nous attendons à ce sujet un point précis sachant que les derniers ajustements pourront avoir lieu plus tardivement . Cependant, à la date du 14 juin, les collègues victimes d'un complément de service sont en droit d'être informés du lieu où ils devront se rendre pour enseigner, alors que des HSA sont imposées aux collègues de l'établissement ou qu'un stagiaire est implanté dans le collège (sans qu'un tuteur soit volontaire).

Une autre question diverse vise justement la question **de l'implantation des stagiaires** dans les collèges et lycées du département. Quel point peut-on aussi obtenir à ce sujet, sachant que les réunions organisées pour les tuteurs ont eu bien du mal à se mettre en place, au point que la DIFOR a finalement réuni les collègues dans un lieu unique, alors que 3 étaient prévus à l'origine? Pour sa part, le SNES-FSU soutient les collègues qui refusent légitimement d'être tuteur, en soutien aux stagiaires à qui il est dénié le droit à une vraie formation sur temps de service, avec une décharge. Les syndicats de la FSU du second degré (SNES, SNEP et SNUEP) prendront dès la rentrée des initiatives (rencontres, stages, nouvelles actions) pour aider et soutenir les fonctionnaires stagiaires enseignants et CPE.

Nous avons par ailleurs appris que **le collège de Malesherbes expérimenterait à la rentrée un nouveau rythme scolaire consistant pour les élèves à avoir EPS l'après-midi**. Quelles informations peut-on avoir sur cette expérimentation (les modalités, les intervenants, le volontariat...)? La mise en place des cours d'EPS l'après-midi et celle du comité de pilotage national sur les rythmes scolaires nécessiteraient de nombreux commentaires. Outre que l'initiative relève davantage du nuage de fumée, cette mesure irréaliste serait à resituer dans la politique générale de révision des rythmes scolaires, en lien avec les rythmes de vie des élèves et de leurs familles. Une véritable réflexion et une concertation avec l'ensemble de la communauté éducative est indispensable, même si la question des rythmes scolaires n'est ni l'unique ni la principale cause de la difficulté scolaire.. Le comité de pilotage augure mal sachant que les parents, les jeunes, les personnels de l'Education, les collectivités territoriales, en sont absents mais que des représentants de l'industrie du tourisme ont été, eux, invités..

Décidément, le ministère ne recule devant rien et abat ses cartes pour supprimer 16 000 emplois au budget 2011. Comment, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, comptez-vous mettre en œuvre les recommandations ministérielles contenues dans le « **Schéma d'emplois 2011-2013** » ?

Enfin, et ce sujet a finalement été ajouté à l'ordre du jour vendredi 11 juin en dernière minute semble-t-il, un point est nécessaire sur **les moyens de surveillance** dans notre département. Après la tenue du groupe de travail le 22 avril dernier qui nous informait de la suppression inadmissible de 24 postes de surveillants alors que le ministre venait de réunir des états généraux de la sécurité à l'Ecole, des établissements perdant ½ ou même un poste entier de surveillant ont réagi collectivement pour montrer leur refus de telles mesures. L'intersyndicale et la FCPE, de façon unitaire, alertaient aussi les personnels et les parents. Des tracts ont été diffusés, des pétitions signées, des demandes d'audience envoyées. Les collègues du collège de Ferrières ont même fait une journée de grève pour dénoncer la suppression d'un poste de surveillant. Des élus, comme ceux de Chalette saisis pour le collège Picasso, marquent aussi leur inquiétude quant à la sécurité des élèves moins encadrés par des adultes ; le maire de cette commune qui est aussi conseiller général a même porté cette question devant l'assemblée départementale concernée pour les bâtiments qui pourraient souffrir d'un moins bon encadrement des collégiens. Quelles réponses avez-vous apporté, Monsieur l'inspecteur d'Académie, à part l'envoi d'une lettre type ne prenant pas en compte les situations locales, comme celle que les collègues du collège de Lorris par exemple vous avaient pourtant expliquée ? Des inquiétudes sont aussi légitimes dans les lycées comme celui de Gien qui perd 2 postes d'AED à la rentrée : 100% de la vie scolaire était en grève jeudi 27 mai dernier et les CPE ne savent pas si toutes les missions des AED seront assurées, notamment l'internat.

Sur tous ces sujets, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous attendons des réponses de votre part, réponses que nous ne manquerons pas de transmettre à nos syndiqués.